



**MINISTÈRE
DES ARMÉES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Certifié conforme à l'original produit

BULLETIN OFFICIEL DES ARMÉES



Édition Chronologique n° 22 du 15 mars 2024

TEXTE RÉGLEMENTAIRE PERMANENT

Texte 10

DÉCISION N° 277/ARM/EMM/MGM

portant changement d'implantation géographique du service de psychologie de la Marine.

Du 01 mars 2024

ÉTAT-MAJOR DE LA MARINE :

Le major général de la Marine.

DÉCISION N° 277/ARM/EMM/MGM portant changement d'implantation géographique du service de psychologie de la Marine.

Du 01 mars 2024

NOR A R M B 2 4 0 0 5 4 2 S

Référence(s) :

* Classement dans l'édition méthodique : BOEM 112.3

Référence de publication :

Le ministre des armées,

Vu l'arrêté du 26 décembre 2023 désignant les mesures de transformations des états-majors, directions, services et établissements publics relevant du ministère des armées ouvrant droit aux dispositifs indemnitaires d'accompagnement (JO n° 301 du 29 décembre 2023, texte n° 39) ;

Vu l'[Arrêté N° 1013/ARM/EMM/PS/ORT du 25 juillet 2022 fixant la liste des formations administratives et des organismes relevant du chef d'état-major de la Marine.](#) ;

Vu l'instruction [Autre N° 14/DEF/EMM/ORJ du 24 juin 2010 relative à l'exercice du commandement et à l'organisation des forces maritimes et des éléments de force maritime.](#) ;

Vu l'[Instruction N° 99/ARM/EMM/PS/ORT du 12 avril 2023 relative au statut des unités de la Marine et à la désignation au commandement.](#) ;

Vu la décision du 19 septembre 2023 portant délégation de signature (état-major des armées) (JO n° 220 du 22 septembre 2023, texte n° 14) ,

Décide :

Article 1^{er}

Implantation géographique.

À compter du 26 août 2024, le service de psychologie de la Marine (SPM), formation administrative de type S4 dépendant de la direction du personnel militaire de la Marine est basé à Tours.

Article 2

Publication.

La présente décision est publiée au *Bulletin officiel des armées*.

Pour le ministre des armées et par délégation :

*Le vice-amiral d'escadre,
major général de la Marine,*

François MOREAU.